

# PLAN D'EAU EN DANGER



Mesdames, Messieurs, chers Verruyquois,

L'avenir incertain du plan d'eau nous pousse aujourd'hui à nous organiser afin que les décisions qui impacteront l'avenir de notre commune ne soient pas prises sans nous.

Dans une lettre du 7 mars 2024, la Direction Départementale des Territoires mentionne comme option possible : « la suppression du plan d'eau et la remise en état du site dans sa configuration d'origine ».

Dans une interview à La Nouvelle République, M. Pascal Olivier, président du SMBVSN déclare : « On parle d'un effacement de plan d'eau. On vide d'abord, on récupère la partie piscicole, puis on retrace le lit initial de la rivière et la rivière reprend son cours ».

Le Comité de Défense du Plan d'Eau de Verruyes est une association qui milite pour faire entendre la voix des Verruyquois et proposer des solutions respectueuses aussi bien de la législation que de notre patrimoine.

Le plan d'eau du Prieuré Saint-Martin est le symbole de la vitalité de Verruyes et **aucune décision ne devrait être prise à son sujet sans que les habitants de la commune y soient associés dès le départ**. Les propositions venues des citoyens doivent être entendues.

Tous ensemble, avec l'aide d'ingénieurs, techniciens spécialistes des étangs, juristes, déjà acquis à notre cause, nous construisons un projet pour l'avenir de notre commune.

Hier c'était la poste, aujourd'hui, notre plan d'eau, demain ce sera notre collège.

L'enjeu, c'est la survie de nos campagnes, de ses habitants, de ses traditions et pour survivre, nous devons nous organiser et résister.

Plus nous serons nombreux, plus notre voix portera.

**VENEZ NOUS REJOINDRE POUR SAUVER VOTRE PLAN D'EAU**

Pour vous inscrire, deux possibilités :

1. Par courrier :

Renvoyez le formulaire ci-dessous accompagné d'un chèque du montant de votre contribution (voir note ci-dessous) à l'adresse :

Comité de défense du plan d'eau de Verruyes  
Chez Mme N. Mineau  
La Millancherie  
79310 Verruyes

2. Par internet :

- Connectez-vous à notre site : <https://www.codepev.fr>
- Cliquez à gauche sur "Inscription" et remplissez le formulaire en ligne
- Attendez la confirmation de votre inscription (une semaine environ)
- Dès réception de l'email de confirmation, envoyez votre contribution (voir note ci-dessous) à l'adresse ci-dessus.

Note : la cotisation minimale est de 10,00 €. Cependant, face aux dépenses importantes qui nous attendent (frais de justice), vous pouvez choisir de cotiser pour un montant supérieur.

Nous vous remercions par avance pour vos dons.

### Formulaire d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Je fais un don de : .....

#### Article 2 :

*Cette association a pour objet la pérennisation du plan d'eau du Prieuré Saint-Martin dans la définition et les objectifs qui lui ont été donnés par le conseil municipal de Verruyes présidé par M. Georges Bobin : un statut d'eaux closes et une vocation touristique incluant la baignade et la pêche, en soutien de l'activité économique locale et dans l'intérêt général de la commune.*

✓ J'approuve sans réserve l'objet défini dans l'article 2 des statuts ci-dessus et m'engage à soutenir toutes les actions permettant de le réaliser.

Signature